

INSCRIPTION AU COLLOQUE GYPSY 2023

présentielle et distancielle

"DIRE OUI (OU NON)" Le consentement en question

Muriel FLIS-TREVES et René FRYDMAN

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone portable _____ Mail _____

(Portable et mail obligatoire pour recevoir votre confirmation d'inscription)

Profession _____ N° Rpps _____

DROITS D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

Les droits d'inscription individuel comprennent :
l'accès au colloque + le livre du colloque + l'accès exclusif au replay vidéo pendant 1 mois.

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Médecins | 265 € |
| <input type="checkbox"/> Sages-femmes, psychologues, chercheurs en sciences humaines | 195 € |
| <input type="checkbox"/> Infirmières, personnels para-médical | 195 € |
| <input type="checkbox"/> Autres | 255 € |
| <input type="checkbox"/> Étudiants et Internes <i>(joindre impérativement un justificatif)</i> | 95 € |
| <input type="checkbox"/> Retraités <i>(joindre impérativement un justificatif)</i> | 135 € |

DROITS D'INSCRIPTION FORMATION CONTINUE CENTRES HOSPITALIERS / ORGANISMES PUBLICS

Les droits d'inscription comprennent :
l'accès au colloque + le livre du colloque + l'accès exclusif au replay vidéo pendant 1 mois.

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Médecins | 345 € |
| <input type="checkbox"/> Sages-femmes, psychologues, chercheurs en sciences humaines | 265 € |
| <input type="checkbox"/> Infirmières, personnels para-médical | 265 € |

2 POSSIBILITÉS POUR ASSISTER AU COLLOQUE :

Merci de nous préciser la version choisie, en cochant une de ces cases :

Version en ligne
distancielle



&



Version en conférence
présentielle

RÈGLEMENT À L'ORDRE DE CERC ET BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER
À L'ADRESSE SUIVANTE :

Cerc-congrès - 4 rue Anne Vialle - 19000 TULLE

RÈGLEMENT SÉCURISÉ PAR CARTE BANCAIRE SUR LE SITE :

<http://www.gypsy-colloque.com/inscription>

LE COLLOQUE EN 2 VERSIONS

Le colloque GYPSY vous propose de nouveau un colloque dit "hybride" :

INFORMATION : Nous vous proposons de choisir une des 2 versions afin d'évaluer le nombre de participants en présentielle et en distancielle, cependant, vous aurez toujours la possibilité de le suivre dans l'une ou l'autre version à tout moment.

Les 2 versions :

- **Une version virtuelle en ligne** sur une plateforme digitale sur laquelle sera retransmis les 2 journées du colloque.
- **Une version en conférence à l'Université de Paris**, 45, rue des Saint-Pères, 75006 PARIS.

En cas de mesures sanitaires annoncées à cette période, vous pourrez assister au colloque en version digitale.

L'accès au replay, disponible pendant 30 jours après le colloque est uniquement réservé aux inscrits. Un email vous sera envoyé après la fin de l'événement afin d'accéder à la retransmission en replay du colloque Gypsy 2023.

VERSION EN LIGNE : RETRANSMISSION DU COLLOQUE

Les inscrits à la version en ligne distancielle, pourront se connecter sur la plateforme digitale qui retransmettra le colloque en ligne à partir de 8h15, le vendredi 8 décembre et le samedi 9 décembre 2023. Ils recevront un email avec le lien correspondant à l'accès au direct.

COMMENT S'INSCRIRE AU XXIII^e COLLOQUE GYPSY ?**• Par voie postale**

En complétant le bulletin d'inscription, inscrire lisiblement vos coordonnées et votre spécialité ou votre profession et le renvoyer accompagné d'un **chèque à l'ordre de CERC - 4 rue Anne Vialle - 19000 Tulle.**

Ne pas oublier de joindre le justificatif de votre statut d'étudiant si tel est le cas, sans justificatif votre demande ne sera pas prise en compte.

• En ligne

Règlement sécurisé par carte bancaire sur notre site :

<http://www.gypsy-colloque.com/inscription>

CONGRÈS AGRÉÉ FORMATION MÉDICALE CONTINUE

N° de déclaration d'activité formateur Cerc-Congrès : 75 19 00833 19.

Médecins libéraux : financement de votre formation par le FAF-PM - 11 boulevard de Sébastopol - 75001 PARIS

- Site : www.fafpm.org .

Documents à fournir impérativement dans les 30 jours suivant la fin de la formation :

- Copie de l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF fournie en 2023 au titre des exercices de l'année 2022
- Programme de la formation
- Attestation d'acquiescement des frais d'inscription
- Attestation de présence

MODALITÉS D'ANNULATION

Tout congressiste qui serait dans l'obligation d'annuler sa participation pourra être remboursé après déduction faite de 30 euros de frais de gestion sur demande écrite avant le 1er novembre 2023, après cette date aucun remboursement ne pourra être effectué. cf conditions générales de vente

<http://www.gypsy-colloque.com/conditions-generales-de-vente>